

REDUCTION DES DECHETS: TOUT LE MONDE PEUT AGIR !

La réduction des déchets est l'affaire de tous. Ordures ménagères résiduelles, recyclables ou valorisables, chacun peut agir.

GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Agriculture et industrie sont responsables d'une partie du gaspillage alimentaire. Nous aussi, consommateurs, pouvons en éviter.



aux courses :



- acheter ce dont on a vraiment besoin, en faisant une liste si nécessaire
- faire attention aux dates de péremption

à la maison :



- ranger en évidence les produits à consommer rapidement
- congeler les denrées que l'on n'a pas le temps de cuisiner
- utiliser fruits ou légumes abîmés pour la soupe, la compote...

COMPOSTAGE

Vous pouvez vous procurer un composteur dans les magasins de bricolage ou en fabriquer un vous-même (plan disponible sur de nombreux site internet). Vous aurez ainsi le double avantage de diminuer vos déchets et de pouvoir utiliser un fertilisant naturel pour vos plantes.



DECHETERIE

Travaux exceptionnels, déménagement, achat d'équipement domestique, pensez à porter vos déchets à la déchèterie. Ils pourront ainsi être valorisés et la facture de traitement des déchets s'en trouvera allégée.

Horaires : du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h / 05 63 70 95 59



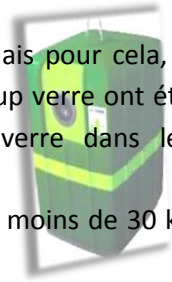
PROSPECTUS, MAGASINES

Si vous ne trouvez pas utile de recevoir de la publicité dans votre boîte aux lettres, vous pouvez y apposer un autocollant STOP-PUB. Ils sont disponibles dans votre mairie ou sur internet. Si cet autocollant n'est pas respecté, n'hésitez pas à appeler les centrales de distribution pour que votre demande soit prise en compte.

VERRE

Le verre est un des seuls matériaux recyclables à l'infini, mais pour cela, il faut le jeter dans la bonne poubelle. Depuis 20 ans, des récup verre ont été installés, mais nous retrouvons toujours beaucoup de verre dans les conteneurs ordures ménagères ou tri sélectif.

Sur un gisement estimé à 60 kg par an et par habitant, c'est moins de 30 kg qui sont recyclés aujourd'hui sur notre territoire.



TEXTILE

Des récup habits sont à votre disposition sur le territoire pour la collecte des habits, linge de maison et petite maroquinerie (sacs, chaussures, ceintures).

Déposez vos dons dans les colonnes prévues à cet effet en sac fermé. Le Relais 81 se charge de leur donner une seconde vie.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

- PREVENTION DES DECHETS
- CONSIGNES DE TRI
- CONDITIONS DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT

Contactez la Communauté de Communes Sor et Agout
05 63 72 84 84 – contact@communautesoragout.fr